



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

Qu'il y aura séance ordinaire, du conseil municipal, le 14 juillet 2025 à 19 heures, à la salle du Centre multifonctionnel de Gascons située au 63, route 132 Ouest à Gascons ;

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Permettre l'agrandissement du bâtiment principal qui empiétera sur la marge de recul avant et aggravera l'aspect dérogatoire, situé au 228, route 132 Est à Gascons (lot 6 036 094).**

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 12^e jour du mois de juin 2025.


Mélissa Castilloux Allain
Greffière-trésorière adjointe